

L'exercice de cette faculté procure donc des notions réelles ou pratiques techniques, mais particulières à chaque individu ou concrètes, tandis que de la suivante émanent des notions abstraites, générales, mais plus ou moins artificielles et dites théoriques ou scientifiques.

L'activité de la conception synthétique ou contemplation concrète est plus liée aux impressions extérieures que l'observation analytique ou abstraite ; quoique cette dernière ait souvent besoin du jeu des organes des sens pour pouvoir arriver à quelque résultat, elle s'opère quelquefois par une décomposition intérieure des idées par celle qui est étudiée ici.

Toute véritable *image intellectuelle* représente un être quelconque et jamais un pur phénomène ; aussi les idées proprement dites dérivent plus spécialement de l'observation concrète que de toute autre faculté, et elle concourt nécessairement à la production de toute volition portant le nom d'*idée*. Aussi l'organe qui y préside est-il particulièrement en continuité de substance dans la partie moyenne et inférieure de chaque lobe cérébral antérieur avec la partie où s'opèrent les perceptions visuelles et tactiles ; tandis que l'organe de la faculté d'analyse est plus en dedans.

Lorsque les manières d'être et les propriétés des êtres ont été séparées, divisées et décomposées par l'analyse ; lorsque leurs rapports, tant semblables que différents, ont été jugés et coordonnés par la méditation (actes tout intellectuels à l'égard desquels nos sens et nos moyens artificiels d'investigation ne sont que des agents préparateurs), il faut les recomposer et les replacer soit mentalement, soit physiquement et moléculairement, tels qu'ils étaient dans le sujet de l'analyse ou avec des rapports nouveaux. C'est alors la faculté de synthèse qui intervient. C'est ce qui constitue la preuve ou contre-épreuve, car il est facile de concevoir que si l'analyse n'est pas exacte ou si par la synthèse les parties ne sont pas remises en nombre et en quantité et au rang qu'elles occupaient, la synthèse, tant intellectuelle que matérielle, est inexacte ; cela tient à ce que l'on n'a pas tout vu (observation incomplète), ou qu'ayant tout vu, chaque chose n'a pas été examinée dans tous ses ordres de caractères (analyse mal faite), ou que l'on reproduit mal ce que l'on a vu (synthèse ou expressions mauvaises).

#### § II. — De l'esprit d'analyse ou d'abstraction.

On donne ce nom à cette faculté intellectuelle à l'aide de laquelle nous poursuivons par la pensée, pour les apprécier exclusive-

ment, une propriété d'un ou de plusieurs individus, ou ses manières d'être que l'esprit de synthèse a fait apercevoir.

La notion qui résulte de cette opération a reçu le nom d'*idée abstraite* et même d'*abstraction*. Cette idée fait connaître une ou plusieurs propriétés isolées de toutes celles avec lesquelles elles existent dans l'ordre des réalités. Ainsi l'abstraction détache pour ainsi dire les propriétés des êtres et les tire les unes des autres ; de là le mot abstraction (*ab trahere*), appliqué soit à l'opération, soit au résultat de cette opération. L'abstraction ne s'arrête pas à ce premier travail ; après avoir isolé les propriétés d'un être les unes des autres pour les observer exclusivement, elle considère les divers points de vue, les divers aspects de chaque propriété ; elle fait ensuite sur chacun de ces points de vue de nouvelles distinctions, de nouvelles abstractions. C'est ainsi que de la notion de *surface* elle passe à celle de *ligne*, de celle-ci au *point* ; c'est ainsi que de la notion de cristal en chimie, elle passe à l'idée abstraite et purement subjective d'atome et de molécule. C'est aussi par un travail de cette faculté, plus ou moins développée chez les divers individus, que chaque image fournie primitivement par l'observation concrète donne lieu à une multitude de nouvelles idées abstraites, qui conduisent l'esprit sans le secours des sens à découvrir les réalités phénoménales avant même que l'expérience se soit prononcée, ce qui constitue la *prévoyance*.

Mais c'est à tort que quelques auteurs avancent que l'on découvre ainsi des réalités substantielles dépassant la sphère de l'expérience ; car en ce qui concerne l'état des substances, comme par exemple ce qu'on dit des atomes et des molécules, la réalité n'est pas connue ; les idées qu'on s'en fait sont purement subjectives, et on n'a pas encore pu découvrir le rapport existant entre ces idées et la réalité substantielle extérieure ; rapport qui caractérise la certitude et la notion du vrai, et qui ne s'établit que par une synthèse succédant à l'analyse. Car l'analyse est l'*épreuve* et la synthèse est la *contre-épreuve* ou *preuve*, sans laquelle il n'y a pas de certitude dans les sciences, ainsi que l'a montré M. Chevreul ; bien que pendant longtemps, pour chaque individu et pour les sociétés, on soit obligé de marcher avec la première seule, privé des lumières de la seconde, parce que dans les sciences l'analyse doit précéder la synthèse qui pourtant est le premier ordre d'idées qui se présente à l'esprit et qui pour lui est le plus facile ; mais toute synthèse est nulle sans une analyse préalable suffisante.

L'abstraction, comme on le voit, est le principe générateur de toute science : sans elle nulle théorie n'aurait jamais existé.

Toute clarté dans les idées dérive de cette opération ; plus les idées sont abstraites, plus elles sont simples et par conséquent plus elles sont claires. La Romiguière a remarqué avec raison qu'on avait tort de regarder les sciences abstraites comme des sciences obscures ; il fallait ajouter que les idées abstraites ne sont claires que pour ceux qui les possèdent, et qu'on ne les possède qu'autant qu'on fait le travail sans lequel ces idées ne peuvent exister.

» Si les abstractions sont la source de toute lumière et de toute vérité scientifique, il faut ajouter aussi qu'elles sont pour bien des personnes la source des plus grossières erreurs dans l'ordre des connaissances scientifiques. Les abstractions prises pour des êtres réels, puis personnifiées, puis enfin déifiées, ont été les sources d'une foule d'erreurs célèbres. Les créations abstraites de l'esprit humain se retrouvent pour le premier cas dans les sciences. Il n'en est aucune de ces dernières, même aujourd'hui, où l'on ne prenne encore pour des réalités ce qui n'a aucune existence hors de l'ordre idéal » (Noirot). Pour le second cas elles sont particulières à l'esprit poétique qui a peuplé le monde d'êtres imaginaires. Enfin pour le troisième cas elles ont été l'erreur générale du genre humain ; elles ont donné naissance à tous les systèmes religieux. Rien ne peut nous soustraire à cette marche de l'esprit ; elle est commandée par la nature pour tout ce que nous voulons savoir. Rien de plus vrai que cette remarque, et il en est ainsi, parce que rien ne peut nous soustraire au jeu des organes qui existent ; c'est là un fait commun à tous les organes de la vie animale comme de la vie végétative.

b. — Des facultés de méditation.

Ce sont celles des facultés de l'esprit à l'aide desquelles l'animal, par élaboration des idées qu'a suscitées en lui l'observation, arrive à de nouvelles idées plus ou moins générales qu'il construit en quelque sorte aux dépens des autres, et qui dirigent sa conduite habituelle ou doivent la diriger. Par les facultés d'observation, le cerveau reçoit du dehors les matériaux primitifs de toutes les constructions intellectuelles proprement dites, qui ne sont pas suscitées exclusivement par les instincts. Aussi les actions qu'on nomme communément les *idées*, c'est-à-dire les *images*, sont-elles indiquées à juste titre comme fournies essentiellement par l'une des dernières facultés, celle de synthèse, tandis que la méditation produit seule les *pensées* proprement dites où du moins intervient nécessairement dans leur production.

Un ordre immuable au fond s'observe dans les phénomènes de

l'entendement les plus élevés, qui sont ceux dont nous parlons, comme dans ceux du reste de l'organisme et du milieu ambiant. Cet ordre est, en un mot, à la fois *objectif* et *subjectif*, c'est-à-dire concerne également l'*objet* contemplé, placé hors de l'organisme ou seulement du cerveau qui pense et le *sujet* contemplateur ou pensant. Si, en effet, notre entendement n'était naturellement soumis à aucune loi, à aucun ordre, il ne pourrait jamais lui-même apprécier l'ordre extérieur. Or, cette appréciation est surtout un résultat de la méditation, et ce sont surtout ces facultés qui nous fournissent les notions subjectives, tandis que la conception passive ou contemplation nous conduit essentiellement aux notions objectives ou relatives à ce qui est ou se passe hors de nous. Sur celle-ci repose essentiellement la *raison*, sur la méditation le mode de la pensée dit *imagination*. On donne en effet le nom de *subjectives* aux conceptions qui émanent directement de l'âme humaine sans mélange notable des conceptions *objectives*. Moins les conceptions objectives sont développées, c'est-à-dire moins le monde extérieur est connu, plus les conceptions subjectives tiennent de place et ont d'autorité : c'est ce que montre l'histoire de l'esprit humain. Les unes et les autres sont indispensables à la véritable science et à la philosophie définitive. Ce n'est que par l'incorporation des notions objectives que les notions subjectives prennent de la réalité ; et ce n'est que par l'incorporation des notions subjectives que les notions objectives prennent le caractère général, scientifique et abstrait.

Malgré les préjugés qui érigent en privilège exclusif du genre humain la méditation et les facultés intellectuelles d'analyse et de synthèse, toutes existent certainement à divers degrés moindres dans tous les vertébrés et beaucoup des animaux invertébrés. Les besoins de conservation, nutritifs et autres, des rapports sexuels, le besoin de petits, etc., suscitent journellement chez eux beaucoup d'observations et de comparaisons que les anciens naturalistes ont moins méconnues qu'on ne le fait de nos jours.

§ III. — *Esprit de comparaison ou faculté de méditation inductive et généralisatrice.*

C'est par le moyen de cette faculté de l'esprit que l'homme peut trouver la raison d'être de tout ce qu'il voit ; c'est par elle qu'il arrive à découvrir les rapports qui existent entre un effet, un phénomène et sa cause. Cet esprit donne à l'homme le pouvoir de poursuivre une longue série de données, d'embrasser un vaste champ d'observations, de comparer entre eux les faits, d'en élaguer ce qui est accidentel et d'y reconnaître ce qui est constant, de

déterminer les lois des phénomènes, d'établir des principes, de remonter des faits particuliers aux lois générales, aux principes, des effets aux causes. C'est le grand développement de cette faculté qui distingue le plus l'homme de la brute et qui constitue l'essence de l'homme. Quoique certains animaux tirent parti de la combinaison des événements, jamais ils ne s'élèvent à la découverte des lois fondamentales, jamais ils n'acquièrent des principes généraux. Cette faculté peut être plus ou moins développée suivant les individus ; elle l'est en général moins chez la femme que chez l'homme, d'après Gall et Cabanis. (Voir Gall, *ibid.*, t. V, *esprit d'induction* ; p. 218.) Désignée aussi par Gall sous le nom de *sagacité comparative*, cette faculté nous permet de bien saisir et de bien juger les rapports des choses, des circonstances et des événements, de bien conduire les affaires. Les poètes se servent souvent de cette faculté ; avec elle tout devient image, comparaison ; les savants l'emploient aussi dans leurs démonstrations pour se mettre davantage à la portée des intelligences auxquelles ils s'adressent. C'est aussi par la comparaison (voir Gall, *ibid.*, t. V, p. 195) que l'on acquiert sur les objets des idées communes à plusieurs de ces objets et qui conduisent à la généralisation.

En effet, lorsque d'après les opérations précédentes un phénomène ou un rapport ont été constatés, l'esprit produit comme suite de cette opération une extension de l'idée de ce phénomène ou de ce rapport à des êtres qui ne sont plus ou qui ne sont pas encore, ou qui existent, mais qu'il n'a pas observés. Généraliser, c'est donc affirmer d'un nombre indéterminé d'individus ce qui a été découvert dans un seul ou dans quelques-uns seulement. Il est facile de se convaincre que l'homme ne peut jamais observer qu'un petit nombre d'individus ou de phénomènes quel que soit l'objet de son étude ; et cependant, l'homme affirme ce qu'il a découvert d'une manière générale et absolue. L'idée qui résulte de cette opération a reçu le nom d'idée générale ; s'il n'existait point d'idées abstraites il n'y aurait point d'idées générales. Dans tout cerveau bien organisé l'analyse conduit en effet à la comparaison. Les idées générales deviennent une source d'erreurs, toutes les fois que la généralisation n'est point fondée sur une exacte analyse ; mais on peut dire que l'extension d'un jugement, relatif à un être, faite à plusieurs autres êtres, a sa cause dans la raison ; c'est là que réside la faculté généralisatrice inhérente à l'organisation de nombre d'animaux.

§ IV. — *Esprit de coordination.*

Gall décrit cette faculté sous le nom d'*esprit métaphysique*. Voici ses caractères.

Les hommes qui la possèdent ne la portent pas tous vers les mêmes objets. Le domaine de l'un est le monde matériel : le domaine de l'autre, le monde spirituel. L'un veut connaître ce qui est, tâche de découvrir les conditions sous lesquelles ce qui est existe, et recherche les rapports des causes et des effets ; l'autre, dédaignant le monde matériel, s'élève dans le monde des esprits et, se créant un univers d'êtres idéaux, contemple l'esprit dans ses effets comme esprit et ne tient aucun compte des conditions matérielles de ses fonctions ; il est à la recherche des vérités générales, de principes généraux, et, selon lui, tout ce qui existe ici-bas doit être conforme à ses idées générales. (Voir Gall, *ibid.*, t. V, p. 208.)

Ainsi, on médite de deux manières très distinctes, comme on vient de le voir, mais également nécessaires : en posant des principes, ce qui caractérise l'*induction*, et par *déduction*, c'est-à-dire en tirant des conséquences. D'une part on *compare*, de l'autre on *coordonne*. Le premier mode aboutit à la *généralisation*, et l'autre à la *systématisation*. Tout classement régulier manifeste nettement leurs différences en exigeant d'abord l'*appréciation des rapports propres à former des groupes*, et ensuite la détermination de l'ordre hiérarchique. Sous un aspect plus étendu, on doit surtout rattacher à la méditation inductive, ou par *comparaison*, l'étude des relations statiques ou de similitude, et à la méditation déductive, ou par *coordination*, celle des relations dynamiques ou de succession. C'est par cette faculté que l'on subordonne les uns aux autres les résultats de l'observation et que l'on arrive du connu à l'inconnu, des causes aux effets, des lois générales ou principes aux conséquences.

B. — *Facultés d'expression.*

Parmi les fonctions intellectuelles il en existe une qui, par son action, satisfait au besoin spontané chez la plupart des animaux : 1° de faire connaître les sentiments et les pensées ou projets qu'ils peuvent avoir conçu avant d'agir ; 2° de manifester la douleur qui en résulte pour eux s'ils ne peuvent agir ; 3° de manifester leur bien-être après l'accomplissement de leur volonté ou leurs douleurs physiques et morales.

Une seule faculté suffit à ces diverses manifestations, un seu-

organe cérébral en est le siège. Mais les deux appareils de la vie animale qui servent aux relations du dedans au dehors, ceux de phonation et de locomotion, peuvent sous son impulsion être mis en jeu ; d'après la manière dont cette faculté est stimulée par les facultés de l'entendement, elle peut faire produire à ces derniers un grand nombre de signes, qui selon leur nature sont dits *oraux*, *mimiques* ou *écrits* ; d'où *communication* avec les autres êtres qui les perçoivent par l'intermédiaire des organes de la vue et de l'ouïe. Ainsi qu'on le voit, ce n'est point dans l'appareil phonateur spécialement, ni dans celui de la locomotion qu'il faut chercher le point de départ des actes d'expression orale, mimique ou écrite. Ces divers appareils ne sont que des instruments que dirige la faculté intellectuelle d'expression et qui lui sont subordonnés.

§ V. — *Esprit de communication.*

Chez les animaux des classes inférieures la faculté d'expression est peu développée, mais partout ailleurs le concert habituel de divers individus exige une transmission plus claire et plus directe des idées et des pensées. Il faut, avant d'agir, que chacun fasse distinctement connaître ses émotions et ses projets, afin d'obtenir la sympathie ou l'assistance d'autrui. L'organe cérébral de ces communications se borne d'abord à y employer une simple imitation des signes naturels qui indique l'accomplissement ordinaire de chaque fonction. Quand des relations plus complètes et plus fréquentes en constatent l'insuffisance, il y joint un langage plus ou moins artificiel dont les premiers éléments résultent de la décomposition des gestes ou des cris naturels. Chez les espèces sociables et surtout chez l'homme, l'institution d'un langage s'étend et se consolide à mesure que se développent les notions sur notre propre constitution organique, sur celle des objets extérieurs, et nos rapports avec les autres espèces et les corps bruts que nos sens atteignent. Tous les mouvements volontaires peuvent servir au langage, car l'organe cérébral ne change pas avec les instruments employés, du moins dans les relations simples. Il préfère d'abord, comme plus faciles, et même moins équivoques, les moyens d'expression qui se lient directement aux actes et aux passions. Mais les sons vocaux deviennent bientôt, chez tous les animaux supérieurs, la principale base de l'institution des signes. Ce choix naturel repose sur une propriété inaperçue, qui pourtant contribué beaucoup à son universalité : il résulte de la correspondance spontanée entre la voix et l'ouïe, qui permet à chacun de s'adresser à lui-même, et, par suite, de développer directement sa propre éducation. *L'expression mimi-*

*que* ne participe nullement à ce privilège naturel de l'expression orale, qui rend celle-ci bien susceptible d'un perfectionnement continu. Quoique toutes deux soient principalement destinées aux relations mutuelles, elles servent aussi à l'existence personnelle, soit pour l'exercice direct des muscles correspondants, soit même pour l'expression solitaire des émotions. Cette faculté peut se traduire au dehors : *a.* par l'appareil de la phonation ; *b.* par celui de la locomotion, de trois manières : 1<sup>o</sup> par la voix, 2<sup>o</sup> par la mimique, 3<sup>o</sup> par l'écriture. D'abord cette faculté met en jeu des signes simples, mais quand les relations deviennent plus complètes et plus fréquentes, ces signes ne suffisant plus, on y joint un langage plus ou moins artificiel dont les premiers éléments se trouvent dans les gestes et les cris. Chez les espèces sociables et surtout parmi nous, cette institution s'étend à mesure que s'étendent les notions et les rapports. Le langage devient ainsi le dépositaire continu de la sagesse collective. La transmission domestique constitue partout, même dans notre race, la plus précieuse partie de chaque héritage et la première base d'une instruction quelconque.

*Nature de cette faculté.* — L'expression constitue toujours une fonction intellectuelle, mais plus liée qu'aucune autre aux fonctions affectives, et même aux fonctions actives, en sorte qu'elle représente le mieux l'ensemble de chaque existence. Toutefois l'office propre de son organe cérébral se borne à apprendre et inventer des signes quelconques. Pour qu'ils constituent un véritable langage, il faut que chaque fonction mentale soit convenablement subordonnée aux quatre autres qui contrôlent ou dirigent ses diverses opérations. Quand cette harmonie n'existe pas, cet organe complémentaire ne produit qu'un vain verbiage, au lieu d'un vrai discours, propre à manifester le sentiment, développer la pensée et assister l'activité. Il lui faut d'abord des relations spéciales avec les deux parties de l'appareil contemplatif pour les noms respectifs des substances et des propriétés. Mais la double région méditative doit aussi ensuite lui fournir les moyens de comparaison et enfin des procédés de coordination. Le langage proprement dit exige donc le concours de toutes les fonctions intellectuelles avec l'activité directe de son organe spécial, auquel appartient seulement l'initiative des signes, mais nullement leur appréciation finale. On explique ainsi les cas maladifs où l'altération du discours se borne à certains éléments grammaticaux, sans qu'il faille créer des structures partielles pour les différentes classes de mots.

Le siège de l'organe qui préside à l'expression est la partie antérieure et inférieure du lobe cérébral antérieur, d'où il s'étend un peu vers les tempes.

*Modes de manifestation extérieure de cette faculté et manifestation des autres facultés par celle-ci.*—Un phénomène extérieur tel qu'un mouvement, un son, une couleur, n'est point essentiellement un signe par lui-même; il n'acquiert ce caractère qu'en raison de l'association des sentiments aux fonctions intellectuelles proprement dites, de celles-ci à la faculté d'expression et de cette dernière aux organes cérébraux doués de la motricité qui président aux mouvements de phonation et de locomotion. (Voyez VI<sup>e</sup> partie, chapitre III. Deuxième et troisième sections.)

Par langage ou par signe il faut entendre tout phénomène extérieur qui par son association avec un sentiment et particulièrement avec une idée, est propre à faire renaître cette idée; ou, comme on dit vulgairement, à la rendre présente à l'esprit, à la représenter.

L'exercice de l'esprit de communication a conduit à la création de trois sortes de signes.

Deux d'entre eux sont naturels et fréquemment associés; il est difficile même qu'ils ne le soient pas involontairement toutes les fois qu'il s'agit de transmettre ses idées et de communiquer sa pensée à d'autres êtres, le premier s'adressant à l'ouïe, le second aux yeux.

Ce sont : 1<sup>o</sup> les *signes articulés* que manifeste à l'extérieur dans chaque individu l'appareil de la phonation, et qui dans les divers corps sociaux s'est fixé sous diverses formes dites *langage chanté et parlé* ou *expression orale*.

2<sup>o</sup> Les *signes-mouvements*, manifestés au-dehors dans chaque individu par l'appareil de la locomotion et qui dans les divers corps sociaux sont établis sous diverses formes qui sont le *langage d'action* ou *expression mimique*.

3<sup>o</sup> Une troisième sorte de signes n'existe pas naturellement et ne se manifeste pas chez les animaux; elle est de création humaine sociale, mais non individuelle; c'est-à-dire qu'elle a été le résultat de la réunion des hommes en société et créée par des efforts intellectuels collectifs. Elle comprend les *signes-formes* qui se manifestent au-dehors à l'aide de la partie de l'organe locomoteur qui préside spécialement à la préhension, et qui constituent le *langage figuré* ou *expression par les formes et les couleurs*, parlées écrites ou peintes.

#### a. — De l'expression orale.

Cette faculté de rendre sa pensée par des sons vocaux avait déjà fixé l'attention de Gall qui l'a décrite sous le nom de *sens des mots*, *sens des noms*, *mémoire des mots*, *mémoire verbale*. Très développée,

elle conduit à apprendre par cœur avec une grande facilité, même des choses que l'on ne comprend pas. On voit souvent des exemples d'une mémoire prodigieuse; cette faculté peut se manifester quelquefois dès l'âge le plus tendre; les personnes qui la possèdent à un très haut degré récitent par cœur sans avoir besoin de le comprendre un passage très long, un grand nombre de vers, un rôle tout entier, après l'avoir lu une ou deux fois. (Voy. Gall, loc. cit., 1823, t. V, pag. 12, et *sens du langage, de la parole*, ibid., pag. 30 à 74, et *sens du rapport des tons, talent de la musique*, ibid., pag. 96 à 129.)

Le cri conduit au chant, le chant au langage articulé ou parole, qui lui succède sous l'impulsion de l'esprit de communication à mesure du développement de l'intelligence, tant sur chaque être examiné individuellement à partir de la naissance que dans les sociétés suivant l'ordre des temps.

À l'origine, la parole était l'expression complète de la pensée, c'est-à-dire des sentiments, des émotions et des idées qu'ils suscitent; par suite elle était musicale, comme le sont encore aujourd'hui les langues des peuples du midi, chez lesquels le sentiment domine davantage l'intelligence, et comme on le voit chez les enfants. À cette époque, comme chez les enfants aussi, les langues se composaient en général de *voyelles*, la consonne qui appuie et précise la voyelle n'existait encore qu'imparfaitement. Mais à mesure que l'intelligence s'est distinguée du sentiment, les langues ont changé de caractère; l'élément musical qui correspond au sentiment s'est affaibli peu à peu et a fini par disparaître presque entièrement.

La parole est devenue l'expression pure et simple des idées proprement dites, et la musique s'est constituée à part, a formé un langage spécial, le langage des sentiments, comme la parole est devenue le langage spécial de l'entendement.

La parole et le chant, comme le cri, relèvent de la voix que manifeste l'appareil de la phonation. L'expression relève d'une des facultés intellectuelles en particulier, stimulées ou non par les instincts; c'est par cet intermédiaire que la parole est physiologiquement l'interprète de la pensée et peut revêtir deux formes: l'une, esthétique, le vers et l'harmonie musicale; l'autre, technique, la prose.

Par l'expression orale, l'individu peut développer directement sa propre éducation, en raison de la correspondance naturelle entre la voix et l'ouïe. L'expression mimique ne participe nullement à ce privilège de l'expression orale, qui rend celle-ci bien plus susceptible de développement et lui a donné une grande prépondérance sur celle-là; ce même motif a conduit à en donner une

plus grande encore au langage figuré, ou aux *signes formés* qui ont l'avantage de s'adresser tout à la fois directement aux yeux par leur fixation à l'aide de l'appareil locomoteur sur des objets extérieurs et directement à l'ouïe par l'appareil de la phonation.

b. — *Expression mimique* (faculté d'imiter, mimique de Gall.)

Les personnes qui ont cette faculté très développée imitent les autres personnes dans la perfection. Non-seulement elles reproduisent leur marche, leur maintien, mais encore les traits et le caractère de leur physionomie. Cette faculté très développée fait les bons comédiens. (Voy. Gall, *ibid.*, t. V, p. 327.)

Le langage d'action, comme moyen d'expression des sentiments, est chez les individus comme chez les peuples associé à celui de la parole et se développe en même temps, l'un s'adressant aux yeux, l'autre à l'audition : aussi n'est-il pas exact que dans l'enfance des sociétés il ait précédé le langage oral et se soit manifesté le premier de tous ; chez les individus en particulier, le cri, comme expression des sentiments, se manifeste avant les gestes. Pourtant, dans l'échelle des êtres, il existe déjà chez certains d'entre eux où la voix, ni la production d'aucun bruit, ne peut encore être manifestée.

Le langage d'action est celui par lequel nous traduisons nos pensées et nos sentiments au moyen des gestes, des attitudes et des mouvements du visage. Ce langage n'a aucun caractère de permanence ; il est individuel, mais spontané. Il sert ordinairement à exprimer l'étonnement, la douleur, l'admiration, toutes les passions vives.

Chez l'homme, c'est un art tout entier que celui de la mimique, et si, dit Dugès, les pièces de théâtre nommées pantomimes ne prouvent point que les gestes, les attitudes, joints aux mouvements du visage, peuvent exprimer tout ce qui se passe dans l'esprit, du moins on y trouve la preuve que ce moyen d'expression convient à un grand nombre d'idées. Les gestes peuvent devenir plus expressifs encore s'ils représentent des mots et des lettres ; mais c'est alors une sorte d'écriture plutôt qu'un véritable langage d'action, comme l'appelle Condillac. Nous sortirions de notre plan si nous voulions entrer ici dans des détails artistiques sur les différentes sortes d'attitudes et de gestes et sur leur signification ; parler successivement de la pose, de la direction du corps, de la démarche, du mouvement des bras, des mains, des épaules, de la tête ; ce serait répéter des choses connues.

La face est parfaitement organisée pour cette expression mimique,

et elle donne à chaque individu un caractère spécial qui constitue ce qu'on appelle sa *physionomie*. La peau très vasculaire de cette région, les muscles nombreux qui s'y insèrent, la mobilité très grande des yeux avec les larmes qui peuvent s'en échapper, les mouvements des lèvres et des sourcils sont tout autant de conditions qui nous expliquent pourquoi les impressions de l'âme se traduisent si facilement sur le visage.

c. — *Expression écrite ou langage figuré.*

On donne ce nom à un mode d'expression dans lequel les signes sont permanents et durables et non fugitifs et passagers comme dans les deux autres modes. Il résulte de l'association des premières facultés de l'entendement à celle d'expression ; il est de création humaine, dû à l'éducation, et n'est point naturel, involontaire en quelque sorte, comme les précédents, ni associé à eux comme ils le sont entre eux ; mais il a pour condition physiologique d'existence l'exercice répété de la faculté d'expression sous l'impulsion de l'entendement.

L'idée est une opération, un mouvement rapide comparé à une ondulation traversant la partie qui en est le siège et qui disparaît aussitôt. Comme toute réalité phénoménale et non substantielle, l'idée en soi est quelque chose que nous ne pouvons bien saisir qu'en la circonscrivant, la limitant, la terminant. De là l'expression *terme* pour désigner une parole ou signe oral ; comme aussi *expression* pour indiquer que de phénomène intérieur ou cérébral elle est émise au dehors. Mais le terme, l'expression doivent être saisis, fixés, concrétés, sinon ils sont fugitifs et passagers comme le phénomène qui les a suscités ; c'est en fixant les mouvements servant à l'expression ou par des signes convenus rappelant les sons, que les hommes réunis en société sont parvenus à créer un troisième mode d'expression qui implique toujours mouvement (*motus*), d'où le nom de *mot* pour désigner chaque signe, mais particulièrement ceux qui rappellent les sons.

C'est en fixant les mouvements servant à l'expression, c'est-à-dire en représentant sur des objets extérieurs à l'aide du trait des signes ou mouvements individuels par des signes, qu'est né le langage figuré ou écriture symbolique, d'où est sorti le dessin, c'est-à-dire le trait ou contour, sans relief, ni couleur.

L'écriture symbolique a conduit à l'écriture hiéroglyphique ou système de figures et de peintures emblématiques, d'où est dérivée la peinture ou emploi des couleurs ajoutées au trait en teinte plate

d'abord et postérieurement complétée par le relief. (Voy. Gall, *ibid.*, *Talent de la peinture*, t. V, p. 75.)

L'écriture hiéroglyphique était plus compliquée que la symbolique, et comme l'écriture alphabétique, la signification des signes ne pouvait être reconnue que par l'enseignement traditionnel.

La décomposition de l'écriture symbolique ou signes représentant des mouvements a conduit graduellement à la création de l'écriture phonographique, tant syllabique qu'alphabétique, comme en sens inverse l'addition aux hiéroglyphes de couleur et d'ombre pour le relief conduisit à créer la peinture. L'écriture syllabique est celle dont les signes ou lettres sont isolés et représentent des sons simples qui sont les éléments du langage écrit; ces éléments, classés d'après un ordre de convention suivant les peuples, constituent l'alphabet, et combinés entre eux de diverses manières ils composent l'écriture alphabétique qui représente des sens composés.

L'alphabet et l'écriture alphabétique qu'il sert à composer remplissent l'important office de fixer les termes et de leur donner de la permanence, de les rendre à jamais durables. Le perfectionnement de ce système de signes a toujours été parallèle au perfectionnement de la civilisation.

De l'écriture symbolique ont encore dérivé physiologiquement la statuaire et l'architecture, qui ont précédé les hiéroglyphes et la peinture. Les deux premières sont, en effet, des modes symboliques d'expression, mais qui ne fixent pas et ne limitent pas les idées, comme l'écriture, ni comme les hiéroglyphes et la peinture. Ils laissent toujours prise davantage au vague des idées, ou suivant le langage des écoles, expriment mieux l'infini, tandis que les autres modes d'expression précisent et fixent les idées exprimant le fini.

### CHAPITRE III.

#### DU CARACTÈRE OU DES FACULTÉS D'EXÉCUTION.

Nous venons d'analyser les fonctions cérébrales qui donnent l'impulsion et le conseil; pour finir l'étude que nous faisons, il nous reste à parler du caractère proprement dit, d'où dépend immédiatement la réalisation finale de tout ce qui a été voulu d'après l'impulsion des instincts et préparé par le conseil qui résulte des opérations de l'entendement.

*Définition.* — On donne le nom de caractère aux facultés céré-

brales qui ont pour résultat la réalisation de ce que le sentiment nous a conduits à vouloir et l'esprit à concevoir.

C'est par suite de l'inégal développement entre le caractère d'une part, le sentiment et l'esprit de l'autre, que si souvent on est amené à reconnaître qu'il y a chez l'homme un abîme entre la conception et l'exécution. Il est très commun d'observer chez l'homme un grand développement des instincts qui nous font désirer une chose, des facultés intellectuelles qui font concevoir le plan le plus élevé de ce qui devrait être fait, avec absence de *courage* pour entreprendre, de *prudence* pour exécuter, et de *fermeté* pour accomplir. Il n'y a jamais eu de succès pratique sans un suffisant concours de ces trois qualités. Chacun de ces attributs est en lui-même aussi indépendant du *cœur*, ou ensemble des sentiments qui donnent l'impulsion, que de l'*esprit*, quoique son efficacité dépende beaucoup de tous deux. Son exercice direct est essentiellement aveugle et non moins disposé à assister les mauvais instincts que les bons, sous l'impulsion de la volonté qu'ils déterminent. Aussi beaucoup d'animaux nous surpassent en énergie, en circonspection ou en persévérance, et peut-être même pour l'ensemble de ces qualités, sans toutefois les utiliser autant que le permet notre supériorité intellectuelle et affective. La partie du cerveau dont ces facultés sont l'attribut est sa partie inférieure moyenne et latérale, en rapport surtout avec les nerfs des appareils de locomotion, en avant, et sur les côtés des organes des instincts de perfectionnement, d'ambition et sociaux, au-dessous des organes de l'intelligence. Le mot *caractère* est souvent aussi employé en physiologie pour désigner la manière d'être habituelle de l'ensemble des facultés cérébrales chez les différents individus, qui se résume (si l'on peut ainsi dire) en quelque sorte toujours par l'accomplissement des actes. C'est à ce point de vue que le médecin est appelé souvent à constater l'influence du physique sur le moral, de l'état normal ou morbide des viscères sur le *caractère*, c'est-à-dire sur les instincts avec lesquels ils sont en relation, et de là sur les manifestations extérieures auxquelles ils conduisent, d'une manière différente suivant les individus, et même d'une manière variable chez un même individu suivant les variations de l'état de l'organisme.

*Connexité des parties du cerveau qui président aux facultés d'exécution avec les autres organes.* — Il existe une intime connexité par l'intermédiaire des nerfs entre l'état des tissus et l'encéphale, puis surtout entre toutes les parties de celui-ci. Cette connexité ne se manifeste pas seulement par l'appareil d'expression qui fait dire que le caractère est triste ou gai se'on les cas; mais encore par l'activité d'où émane l'entreprise des actions, puis la prudence et la